

Stratégie de l'éducation à la viabilité  
pour les écoles du Nouveau-Brunswick

Sustainability Education Strategy  
for New Brunswick Schools

Développé par "l'équipe stratégie" de  
l'Alliance pour l'éducation à la viabilité du Nouveau-Brunswick  
septembre 2008

## 1.0 Objet

La stratégie de l'éducation à la viabilité vise à intégrer le respect de la vie dans sa diversité, l'éthique environnementale et l'éducation relative à l'environnement dans tous les établissements scolaires du Nouveau-Brunswick. Cette stratégie vise à diriger les écoles du Nouveau-Brunswick vers des solutions vertes ainsi qu'à encourager celles qui sont déjà actives à poursuivre leur engagement.

## 2.0 Applications<sup>1</sup>

Cette stratégie s'applique à tous les établissements et les infrastructures du ministère de l'Éducation et des districts (écoles, édifices administratifs, autobus, terrains, etc.). Les élèves, le personnel, les membres du conseil des districts, les parents, les bénévoles et les locataires y sont assujettis en tout temps.

## 3.0 Définitions

### **Écoefficient**

Le concept d'éco-efficience a été inventé par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable dans le contexte du Sommet de la Terre en 1992. Ce type de gestion consiste à réduire la consommation de ressources et les émissions de substances toxiques et augmenter le recyclage, ainsi qu'à rehausser la qualité des biens et services produits pour répondre aux besoins des êtres humains.

### **École verte**

Établissement où l'on pense globalement et où l'on agit localement pour favoriser un avenir viable en valorisant l'engagement des jeunes et des adultes à poser des gestes concrets pour la construction d'un monde plus écologique.

### **Environnement**

Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.

### **Ressources**

Ensemble des potentialités offertes par l'environnement naturel dont dispose l'être humain et qui lui permettent de produire des biens et services. Il existe deux (2) principales ressources :

- Ressources renouvelables : ressources dont on peut profiter continuellement si on les exploite adéquatement.
- Ressources non renouvelables : ressources qui ne peuvent pas se régénérer pendant un cycle de vie humaine.

### **Viabilité ou développement durable**

Action de satisfaire les besoins actuels sans compromettre la capacité des futures générations à satisfaire leurs propres besoins ; l'environnement, l'économie et la justice sociale sont les trois piliers de la viabilité.

---

<sup>1</sup> En vertu de la Loi sur l'Éducation et ses règlements, les CED ont le contrôle sur les établissements et les infrastructures scolaires et la direction générale s'occupe de tout le personnel. Cette stratégie présente des recommandations et non des exigences.

## 4.0 Autorisation légale

Loi sur l'éducation, alinéa

6(b.2) Le ministre peut établir des politiques et des lignes directrices provinciales visant l'instruction publique.

Cette stratégie peut éventuellement s'insérer dans le curriculum pour lequel le ministre a l'autorité explicite.

## 5.0 Buts/ Principes

Le ministère de l'Éducation reconnaît :

- qu'il faut préparer les jeunes à leur rôle de citoyens autonomes, engagés et responsables ;
- qu'il faut créer des milieux sains et sécuritaires ;
- qu'il faut mettre en place des incitatifs novateurs visant l'autosuffisance et la gestion durable des ressources environnementales et sociales ;
- que la préservation de l'environnement et des ressources est indispensable à la survie de toute société ;
- que l'éducation représente le principal moyen de conscientisation, de mobilisation, de transformation sociale et de développement de la citoyenneté permettant d'harmoniser les relations entre les êtres humains et leur environnement dans la perspective d'un développement social responsable ;
- que les jeunes sont des acteurs à part entière du présent et du futur et qu'ils sont capables de relever des défis relatifs à la surconsommation, à la protection de l'environnement et à la viabilité et qu'ils sont sensibles aux différences entre les êtres humains ;
- que les écoles jouent un rôle essentiel en éducation à la viabilité ;
- que le ministère doit agir en partenariat avec les autres acteurs de la communauté qu'elle dessert.

Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick s'engage

- à être cohérent avec le message éducatif qu'il véhicule en donnant l'exemple d'une saine gestion environnementale ;
- à poser des actions significatives dans le but de contribuer à un environnement viable dans une perspective de développement durable ;
- à fournir les ressources et l'expertise nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie d'éducation à la viabilité ;
- à maintenir un environnement de qualité dans ses infrastructures.

### **Buts**

#### **5.1 Éducation et formation**

- Favoriser chez les élèves le développement de connaissances, d'attitudes et d'habiletés fidèles à l'esprit de l'éducation à la viabilité dans une perspective d'engagement communautaire.
- Éduquer les élèves et le personnel aux différentes problématiques liées à l'environnement, aux solutions et aux actions à entreprendre ainsi qu'aux outils et techniques disponibles permettant le développement de nouvelles habitudes tout en favorisant l'engagement communautaire.

#### **5.2 Sensibilisation**

- Susciter, soutenir et reconnaître les initiatives locales de viabilité.

- Favoriser la participation du ministère et des districts aux activités liées à l'éducation à la viabilité mises sur pied par les autres organismes et gouvernements.
- Établir des partenariats avec d'autres organismes du territoire prônant la viabilité.

### 5.3 Gestion<sup>2</sup>

- Intégrer les principes de la stratégie d'éducation à la viabilité à la gestion des opérations courantes des établissements scolaires en développant une gestion environnementale écoefficiente dans les domaines suivants :

- A) Gestion des achats
- B) Gestion des biens
- C) Gestion des matières résiduelles
- D) Gestion du parc immobilier
- E) Gestion des produits d'entretien
- F) Gestion de l'eau
- G) Gestion du transport
- H) Gestion des travaux de construction, rénovation et déconstruction
- I) Gestion de l'énergie
- J) Gestion des matières dangereuses

## 6.0 Lignes directrices/ recommandations

### 6.1 Éducation et formation

- Favoriser chez les élèves le développement de connaissances, d'attitudes et d'habiletés fidèles à l'esprit de l'éducation à la viabilité dans une perspective d'engagement communautaire.

Suggestions d'actions :

- Inventorier les situations d'apprentissage permettant le développement de connaissances sur les enjeux de la viabilité.
- Mettre en pratique l'éducation relative à l'environnement (p. ex : jeux de rôles, débats, excursions, etc.).

- Éduquer les élèves et le personnel aux différentes problématiques liées à l'environnement, aux solutions et aux actions à entreprendre ainsi qu'aux outils et techniques disponibles permettant le développement de nouvelles habitudes tout en favorisant l'engagement communautaire.

Suggestions d'actions :

- Mettre en place un comité de l'environnement.
- Participer à des organismes environnementaux et communautaires.

### 6.2 Sensibilisation

- Susciter, soutenir et reconnaître les initiatives locales de viabilité.

Suggestion d'actions :

- Prévoir des activités de « Reconnaissance »

- Favoriser la participation des districts aux activités liées à l'éducation à la viabilité mises sur pied par les autres organismes et gouvernements.

Suggestions d'actions :

- Participer à l'Alliance de l'éducation à la viabilité
- Répondre au sondage « Verdir nos écoles » du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick

<sup>2</sup> Une concertation est nécessaire avec les autres ministères/organismes impliqués (p. ex. MRN, Énergie, Environnement, etc.)

- Établir des partenariats avec d'autres organismes du territoire prônant la viabilité.  
Suggestion d'actions :
  - Créer des liens d'affaires avec les différents organismes locaux.

### **6.3 Gestion**

#### **A) Gestion des achats**

Suggestions d'actions :

- Développer une politique d'acquisition de biens et services écologiquement et socialement responsable en lien avec la présente stratégie (p. ex. biens durables, aliments biologiques et équitables, Énergie Star).
- Sensibiliser les fournisseurs.
- Tenir compte de la notion « achat local ».

#### **B) Gestion des biens**

Suggestions d'actions :

- Développer une gestion de consommation et d'utilisation des biens.
- Établir une grille d'analyse optimale des biens afin de diminuer à la source la consommation.
- Favoriser le don des biens désherbés à des organismes sans but lucratif.
- Favoriser la communication électronique (informations aux parents, devoirs en ligne, etc.).

#### **C) Gestion des matières résiduelles**

Suggestions d'actions :

- Développer et adopter des systèmes de gestion des matières résiduelles découlant du principe des 3RVC : réduire, réutiliser, recycler, valoriser (applicable pour les produits de consommation, le matériel scolaire, informatique et bureautique) et composter.
- Mettre en place des programmes de récupération avec bacs.
- Mettre en place un programme de compostage.
- Encourager l'usage de la boîte à lunch écologique (éviter le suremballage).

#### **D) Gestion du parc immobilier**

Suggestions d'actions :

- Participer à des projets novateurs faisant appel à de nouvelles formes d'énergie moins polluantes et possiblement réaliser des économies (p. ex. éolienne, solaire, efficacité NB).
- Soutenir des projets d'aménagement qui augmentent les espaces verts, les arbres et arbustes sur les terrains des établissements scolaires en favorisant la plantation d'espèces indigènes.
- Encourager et soutenir les projets de compostage.
- Éliminer l'usage des pesticides et de leurs dérivés.

#### **E) Gestion des produits d'entretien**

Suggestions d'actions :

- Encourager l'utilisation de produits d'entretien visant à éliminer l'écotoxicité au niveau
  - de l'entretien sanitaire ;
  - du déglacage ;
  - de l'enrichissement des sols et du contrôle des plantes indésirables.
- Expérimenter les produits verts.

#### **F) Gestion de l'eau**

Suggestions d'actions :

- Favoriser une gestion de l'eau de façon durable tant en terme de consommation, de rejets et d'impacts sur la ressource.
- Mettre en place un programme d'économie d'eau dans chaque établissement.

### **G) Gestion du transport**

Suggestions d'actions :

- Appuyer le recours à des moyens de transport qui réduisent les impacts environnementaux engendrés par les véhicules utilisés pour les activités des districts (p. ex. véhicules hybrides).
- Appliquer la politique 504 (marche au ralenti) à tous les véhicules.
- Encourager le covoiturage.

### **H) Gestion des travaux de construction, rénovation et déconstruction**

Suggestions d'actions :

- Intégrer des principes de conception écologique dans la réalisation des projets de construction, rénovation et déconstruction (p. ex. certification LEED).
- Réviser les standards de construction.

### **I) Gestion de l'énergie**

Suggestion d'actions :

- Améliorer l'efficacité énergétique par le choix de sources d'énergie, de technologies, de méthodes d'exploitation moins polluantes et possiblement plus efficaces permettant de réaliser des économies (p. ex. éolienne, solaire, efficacité NB).

### **J) Gestion des matières dangereuses**

Suggestion d'actions :

- Appliquer des pratiques de gestion et d'utilisation des matières dangereuses permettant de réduire ou de contrôler les risques pour la santé humaine et d'éliminer ces matières d'une façon éco-sécuritaire.

## **7.0 Élaboration de directives par le CED**

Les CED peuvent établir leurs propres directives en fonction des ressources et du contexte local.

## **8.0 Références et personnes-ressources**

- Alliance de l'éducation à la viabilité – AEV-NB <http://www.renb.ca/edd.htm>
- Educ Terre <http://www.renb.ca/educterre.htm>
- Ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick <http://www.gnb.ca/0009/index-f.asp>
- The High School Sustainability Assessment Framework (HSAF) <http://www.sierraclub.bc.ca/education/>
- Établissements verts Brundtland - EVB (Québec) <http://www.evb.csq.qc.net/>
- Portail des écoles vertes <https://portail.nbed.nb.ca/>
- EcoSchools (Ontario) <http://www.yorku.ca/ecoschl/index.asp>
- Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick [www.renb.ca](http://www.renb.ca)
- Environnement Canada <http://www.ec.gc.ca/>
- *Politique de développement durable*, adoption le 12 juin 2007, résolution # C.C. - 2332-06-07, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, province de Québec
- *Politique de développement durable 2500-017*, adoption le 16 septembre 2005, Université de Sherbrooke, province de Québec
- *Plan de développement durable du Québec*, ministère de l'Environnement du Québec, novembre 2004